

te de la Garderobe, vacante par la mort du Duc de Montagu, en faveur du Chevalier Robinson, ci-devant Envoyé Extraordinaire & Ministre Plénipotentiaire de Sa Maj. à la Cour Impériale.

PROVINCES UNIES DES PAYS-BAS.

L ON est d'accord, comme on le publie sur les principaux articles du nouveau Traité de commerce entre la France & ces Provinces, & l'on travaille à régler le Tarif. Il paroît que l'on a pris pour base de ce Tarif celui de l'année 1714, auquel on ajoutera quelques clauses de celui de 1736; en sorte que le commerce des Hollandois pourra reprendre faveur dans les Ports de France.

II. Depuis le 19. Décembre jusques aux derniers jours de ce mois, il n'y a eu à *La Haye* que délibérations dans l'assemblée des Etats Généraux & dans le Conseil d'Etat, sur divers points relatifs aux finances & aux autres affaires économiques de l'Etat. Le Prince Stadhouder, qui y a régulièrement assisté, ayant fait la proposition de réduire les Régimens de Dragons de dix hommes par Compagnie, & de réformer une Compagnie du Régiment des Gardes-Dragons, les Etats Généraux ont approuvé cet arrangement. Le Conseil d'Etat a été chargé de le faire mettre en exécution sur le pied de neuf hommes & un tambour. Les affaires de la Marine sont aussi entrées dans l'objet des délibérations que le Prince a eues avec L. H. P. & quelques réglemens en ont suivis, mais qui ne paroissent pas encore.

Ceux qui ont été faits jusqu'à présent, n'ont pas entièrement produit ce qu'on pouvoit en espérer,